

Il avait à son actif la campagne de guerre de 1908-1909, au Maroc; sa citation, pendant la guerre de 1914 à 1919, à l'ordre de la 6<sup>e</sup> escadrille de torpilleurs des flottilles de l'Adriatique.

Les croix de guerre française et italienne étaient venues (avec les félicitations plus récentes du ministre, en 1926) récompenser la belle conduite de notre Camarade; chevalier de la Légion d'honneur en juin 1920, il eut un éclair de joie, dans ses dernières semaines d'existence, en recevant la rosette d'officier, suprême consécration de cette jeune valeur qui agonisait déjà!

Notre malheureux et regretté ami était, depuis juin 1926, officier d'ordonnance du ministre de la Marine. Apprécié de ses supérieurs dans ce poste de haute confiance, il ne l'était pas moins de tous nos Camarades. Aucun d'eux ne faisait appel en vain à son inlassable obligeance; les nôtres eurent toujours en lui, dans le milieu de choix où il nous représentait avec distinction, l'ami ou l'avocat le plus sûr. Sa mort nous prive du plus vigilant et du meilleur des Camarades.

Le sort lui fut souvent cruel; sa courageuse volonté l'aidait pourtant à supporter les lourdes épreuves dont sa vie fut semée, notamment la perte successive de celles qui furent ses deux épouses, et les craintes que lui donnait la santé délicate de ses enfants. Ces émotions répétées, peut-être, ont contribué à miner un organisme qui sut faire, en tout cas, face à la mort jusqu'à la minute extrême.

Louis DELORME dort, à cette heure, son dernier sommeil dans cette paisible terre du Valois qui le vit naître, au milieu de l'aimable futaie quienserre le poétique champ de repos de Chantilly. Lui que bercèrent souvent les sanglots de la houle du large, pendant les longues nuits de guerre sournoise où les hommes et les navires se guettaient comme des fauves, il entend maintenant le doux chant des oiseaux, quotidien hommage au charme prenant de ce joli coin de France.

Que ses chers enfants, que sa famille éprouvée reçoivent ici l'assurance du souvenir attristé de ceux qui l'ont connu et aimé, et dont la pieuse pensée lui reste fidèle!

A. M. (Châl. 1889).

**GRAILLOT (Léonard), Châlons 1857.** — Le Groupe de Chalon-sur-Saône a eu la grande douleur de perdre, le 10 septembre dernier, son dévoué président d'honneur, le camarade GRAILLOT.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une assistance nombreuse, qui groupait toutes les notabilités industrielles de la région. Une délégation importante de Camarades suivait le convoi; elle avait déposé sur le cercueil la palme de la Société et une couronne de fleurs naturelles.

L'inhumation a eu lieu à Monceau-les-Mines, dans le caveau de famille; avant le départ de Chalon, notre camarade BIJASSON, président de la Commission régionale, a prononcé le discours suivant :

« Au nom du Groupe chalonnais des ingénieurs des Arts et Métiers, je viens adresser à notre cher et vénéré président d'honneur GRAILLOT un dernier et douloureux hommage.

» Originaire de la Nièvre, notre doyen fit ses études au lycée de Nevers et entra, en 1857, à l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne. Il y fut un brillant élève; dès sa sortie, après un court stage de perfectionnement aux usines du Creusot, il entra aux mines de Blanzay où il se fixa définitivement.

» Il consacra au service de cette société, toute sa carrière industrielle active,

franchissant tous les échelons pour arriver rapidement à la direction des études des travaux du jour. Machines d'extraction, ateliers d'entretien, lavage, criblage, etc., toutes ces questions complexes l'absorbèrent totalement.

» Il y consacra avec succès près de quarante années, et ce n'est qu'en 1900 qu'il crut pouvoir songer à la retraite.

» Il se fixa à Chalon, mais le repos escompté ne vint pas; son activité reprenant ses droits, notre cher Camarade continua ses travaux en qualité d'ingénieur civil.

» Malgré son grand âge, son cerveau et ses facultés créatrices étaient restés intacts, jusqu'aux derniers jours de sa vie.

» Les qualités de l'homme étaient dignes de celles de l'ingénieur; d'une affabilité connue, il était essentiellement bon et serviable, toujours prêt pour le dévouement. Passionné pour tout ce qui touchait notre groupement, il ne cessa de s'intéresser à la marche de notre Société; tous les Camarades lui en garderont une profonde reconnaissance.

» Allez en paix, cher et regretté président, goûter le repos éternel. Pour vous honorer, vos Camarades s'efforceront d'imiter votre vie, toute faite de conscience et d'honneur.

» Les ingénieurs des Arts et Métiers s'inclinent devant votre chère famille, et vous adressent un adieu désolé. »

*Communication transmise à la Société par la Commission régionale de Chalon-sur-Saône.*